

Le coworking s'implante dans les campagnes

Travail flexible Bien intégré dans les villes, l'espace de travail partagé gagne les petites communes. Objectif: diminuer le pendulage.



Travailler hors de l'entreprise, mais sans rester chez soi, dans un environnement professionnel: le coworking s'étend sur tout le territoire.

Image: Keystone

Opérateur mondial des principaux fournisseurs de places de travail, IWG poursuit l'ouverture d'espaces de coworking en Suisse romande avec l'ouverture de sept nouveaux sites durant le premier semestre 2019. Dans les centres-villes de Genève et Lausanne, mais pas seulement. À Etoy (VD), à Préverenges (VD), d'énormes surfaces sont ainsi mises à disposition des employés, PME ou jeunes start-up.

Par Ivan Radja 31.05.2019

En chiffres

2,54 En millions, le nombre de pendulaires qui quittent leur commune quotidiennement.

7,87 En milliards de francs, les coûts induits par les pendulaires.

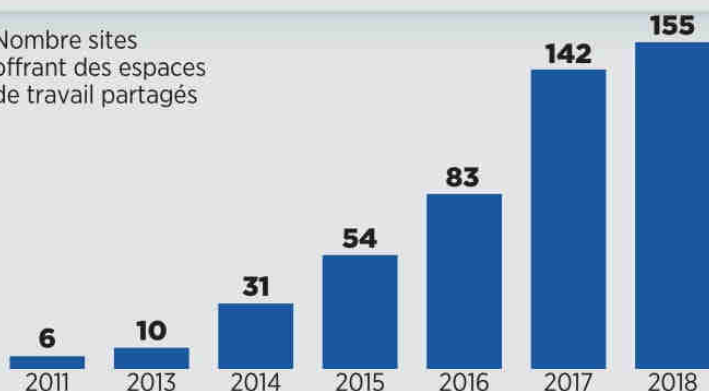
50% La moitié des espaces de coworking sont indépendants, et 35% sont même sous forme d'associations à but non lucratif.

39 L'âge du «coworkeur» moyen. Les 30-34 ans sont les plus nombreux (28%), suivis des 35-39 ans (15%). Il y a 62% d'hommes et 38% de femmes.

2005 L'année de naissance du concept de coworking, dans la région de San Francisco.

Le développement du coworking en Suisse

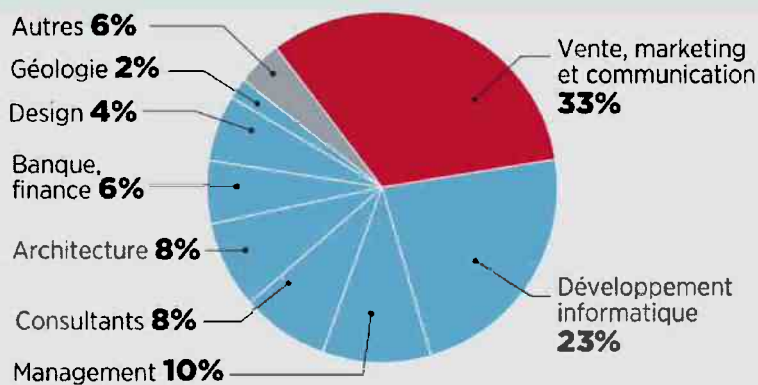
Nombre sites offrant des espaces de travail partagés



P. FY. SOURCE: COWORKING SWITZERLAND

Ce n'est qu'un début: le groupe a désormais pour objectif de proposer ce service dans les zones périurbaines, ainsi que dans de petites villes comme Versoix (GE) ou Nyon (VD), dans une «stratégie de proximité, par le développement d'espaces de travail à côté des lieux de résidence». Un système de franchise verra du reste bientôt le jour, qui permettra à de petites structures privées, (2 à 3 employés au maximum), d'ouvrir et gérer de tels espaces, afin de compléter plus aisément le maillage du territoire.

Les secteurs d'activité



P. FY SOURCE: COWORKING SWITZERLAND

Depuis l'ouverture des premiers locaux de coworking en 2007 à Zurich, le phénomène n'a cessé d'augmenter, et s'accélère même depuis deux ou trois ans. Les jeunes PME et les start-up en sont friandes, car il est rassurant de n'être pas lié par un bail de longue durée lorsqu'on se lance en affaires. Longtemps confiné aux grandes villes, voici que le concept essaime dans les campagnes. Responsable pour la Suisse romande de Coworking Switzerland, Mélanie Burnier confirme la tendance: «Il s'en ouvre dans de petites et moyennes communes, à Bulle (FR) ou à Collombey-Muraz (VS) depuis le début de l'année, explique-t-elle. C'est très important car l'enjeu est désormais de limiter le trafic pendulaire, et d'améliorer la qualité de vie des gens». Ce d'autant plus que le prix des loyers incite de plus en plus de jeunes familles à s'installer en périphérie des grandes agglomérations, quand ce n'est pas carrément à la campagne. «D'où la nécessité pour l'entreprise de se rapprocher d'eux, en quelque sorte», souligne-t-elle.

Vivre à 15 minutes du boulot

Cela va même plus loin encore, ajoute Fabienne Stoll, responsable de la communication de Village Office: «Notre objectif d'ici 2030 est de permettre à chaque personne en Suisse de se rendre de son domicile au lieu de travail en 15 minutes, par les transports en commun ou via la mobilité douce». Cette coopérative, fondée en 2016, a pour fonction d'accompagner et de conseiller des communes, entreprises, propriétaires immobiliers et coworkers. «C'est notre slogan: travaille et vis là où tu habites. Et pour ce faire nous aidons les communautés locales à mettre sur pied de tels projets, en englobant les citoyens et les acteurs concernés d'une commune par exemple». Les demandes affluent, **le site fraîchement lancé par la coopérative** permet à des communes de connaître leur potentiel en matière de coworking. Un projet pilote a été mené il y a un an avec de grandes entreprises, comme TetraPak, BIT, Repower, HHM, ListaOffice et La Bâloise, celle-ci ayant même transformé l'essai en développant actuellement un projet de coworking pour une partie de ses employés.

Moins cher

C'est une vraie révolution qui s'amorce dans les habitudes de travail, et qui «impliquera un certain changement de mentalités, analyse Mélanie Burnier. Cela vaut surtout pour les grandes sociétés, dont les employés souhaitent bénéficier de cette souplesse». Le changement s'opère déjà, notamment à l'étranger. «À Marne-la-Vallée, près de Paris, les grandes sociétés louent par blocs entiers des espaces de coworking, afin que leurs employés de la grande banlieue ne soient plus obligés de faire des heures de trajet pour venir au cœur de la capitale et en ressortir le soir». À terme, il se peut que les sièges principaux réduisent leur surface, une partie de l'entreprise étant, de fait, «dispatchée» dans divers lieux de travail en commun. L'expérience peut être intéressante, ne serait-ce qu'en termes de coûts: la location d'une place de travail nomade dans

un espace commun, en abonnement illimité, est de 350 francs à 500 francs par mois. «Or on sait que le coût moyen d'une place de travail au sein d'une entreprise revient à 700 francs par mois», rappelle Mélanie Burnier.

Émulation

Pour certaines activités, se pose évidemment la question de la confidentialité. «Mais cela ne devrait pas poser de problème, car il est admis que le travail hors de l'entreprise ne se ferait que deux ou trois jours par semaine, dans l'idéal, car il ne faut pas non plus couper les liens». Par contre, selon des expériences déjà menées, externaliser les collaborateurs permet de vivifier les esprits, tant il est vrai que les lieux de coworking ne sont pas que des tables de travail où l'on trime côte à côte sans interagir: «Il se crée une communauté, une émulation, des échanges d'informations, des coups de pouce, toutes choses bénéfiques pour l'employé. Et pour son employeur». (24 heures)

Créé: 31.05.2019, 18h52